



Inscription à l'orchestre Collège Lycée Saint-Thomas de Villeneuve 2020 / 2021

L'orchestre est ouvert à tous les élèves instrumentistes pouvant apporter leur instrument à l'école.

En raison des contraintes sanitaires de cette année, seuls les instruments à cordes et à percussions seront possibles.

Afin de participer à cet atelier, l'élève doit pouvoir déchiffrer ses partitions en dehors des répétitions.

L'orchestre accompagne la vie musicale de notre établissement tout au long de l'année (concert de Noël, célébration de la remise des croix des élèves de 5^{ème} et leur profession de Foi à la Cathédrale Saint-Louis de Versailles, journée des talents...).

• Modalités

Effectif minimal : 8 élèves

Séances : 45 min / semaine

Jour et horaire : lundi de 12 h 50 à 13 h 35

Coût total : 30 €

Première séance : le 5 octobre 2020

En s'inscrivant à cet orchestre, les élèves s'engagent à :

- Suivre toutes les séances programmées.
- Participer activement aux répétitions.
- S'exercer pour être prêt aux répétitions.
- En cas de désistement, aucun remboursement ne sera accordé.

✂.....

**Talon réponse « orchestre 2020-2021 » à rendre sous enveloppe à Madame LETOURNEUR
pour le vendredi 2 octobre 2020 dernier délai (collège lycée)**

Madame ou Monsieur.....a bien pris connaissance
du document et inscrit à l'orchestre, leur fils/fille.....en classe de.....

Il est noté que le coût de ce cours d'un montant de 30 € sera prélevé automatiquement le 5 novembre 2020 sur mon compte bancaire.

Date

Signature des parents